

Handicap psychique : une prise en charge complexe à Bordeaux et en Gironde

Le 23 janvier dernier, Jean-Luc Gleyze, le président du Département, et une vingtaine de présidents de Département et de Métropoles, cosignaient une tribune publiée dans « Le Monde » pour interpeller l'État sur « le manque cruel de moyens alloués à la psychiatrie et à la prise en charge du handicap qui impacte particulièrement les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ». De quels handicaps parle-t-on ? Comment l'ASE s'occupe-t-elle de ces enfants ? Et quelles sont les difficultés de prises en charge du handicap en Gironde ?



« Aujourd'hui, on constate une hausse des troubles psychiques et autistiques parmi les enfants qui nous sont confiés », observe Jean-Luc Gleyze. Selon le président du Conseil départemental de la Gironde, l'état de santé des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) se dégrade :

« 13 % des jeunes suivis actuellement par l'ASE ont une notification [MDPH \[Maison départementale des personnes handicapées\]](#). La notification leur reconnaît le statut de personne en situation de handicap, NDLR]. C'est 20 % de plus qu'il y a cinq ans. »

La difficulté réside dans le fait que l'offre de soins, dans le secteur médico-social, ne répond pas aux besoins :

« On a davantage d'enfants placés et en situation de souffrances psychiques alors que les places en IME (Institut médico-éducatif) et ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) sont rares : il y a jusqu'à 36 mois d'attente en Gironde... L'État n'ouvre pas assez de places et d'établissements ! »

Quelle différence entre un IME et un ITEP ?

Les IME (Instituts médico-éducatifs) accueillent des jeunes présentant des troubles importants des fonctions cognitives, quand les ITEP (Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques) accueillent des jeunes présentant des troubles du comportement.

Projet expérimental

Sollicitée, l'Agence régionale de santé (ARS), représentante de l'État, répond par la voix de Bénédicte Motte, directrice départementale Gironde de l'ARS Nouvelle-Aquitaine :

« Nous n'avons pas vocation à institutionnaliser tout le monde. Nous préférons travailler à l'inclusion, en milieu ordinaire. Nous avons trois équipes mobiles en Gironde, qui interviennent beaucoup sur des situations de crise [auprès d'enfants pris en charge par l'ASE, NDLR]. On aimerait qu'elles interviennent plus en amont et renforcer à terme ces équipes avec plus de professionnels. »

Et de souligner que l'ARS cofinance avec le Département [un projet expérimental à Saint-Médard-de-Guizières, dans le Libournais](#) : une maison médico-sociale de 10 places pour stabiliser des enfants présentant une déficience intellectuelle profonde avec troubles associés type autisme, placés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). L'établissement sera géré par [l'APEI du Libournais](#) et les prendra en charge toute l'année (en dehors des temps d'accueil en IME). Il doit ouvrir en juillet.

Si des initiatives de ce type vont dans le bon sens, elles restent toutefois trop minoritaires, selon Jean-Luc Gleyze, qui souligne que l'ASE arrive au bout de ses moyens sur cette catégorie d'enfants :

« Depuis 2015, nous avons augmenté de 72 % le budget alloué à la protection de l'enfance pour atteindre 300 millions d'euros aujourd'hui. Et nous avons créé 700 places d'accueil. »

Un manque criant de places

Des moyens supplémentaires qui n'empêchent pas les difficultés. Au [Centre départemental de l'enfance et de la famille \(CDEF\)](#), à Eysines, le taux d'occupation des différentes maisons est de 105 %. Ce lieu d'accueil d'urgence de l'ASE compte 420 lits et places, et la durée moyenne de séjour y est de huit mois.

« C'est déjà trop long mais les enfants peuvent parfois rester des années chez nous, faute de places en famille d'accueil, en [MECS \(Maison d'enfants à caractère social\)](#), en IME ou en ITEP », précise Franck Botin, le directeur.



Le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) a connu de graves

violences il y a quelques années. L'établissement assure avoir fait le nécessaire aujourd'hui (CB/Rue89 Bordeaux)

Sur les 10 places prévues dans la future maison de Saint-Médard-de-Guizières, deux seront occupées par des enfants du CDEF, dont « un cas complexe, présentant des troubles du spectre autistique et présent chez nous depuis sept ans, pour qui nous n'avions pas pu trouver de solution jusque-là ».

Franck Botin souligne également une « surreprésentation des enfants en situation de handicap au CDEF. Chez les pré-ados, on est autour de 60 % des effectifs ». Avec l'une de ses cheffes de service, Nancy Solar, ils dénoncent les limites de l'inclusion avec des prises en charge fractionnées, parfois à peine quelques heures par jour ou seulement deux jours par semaine.

Car les ITEP se transforment peu à peu en DITEP (Dispositif Institut thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques) qui, sous prétexte d'inclusion, « envoient les enfants à l'école, en milieu ordinaire, alors que les enseignants ne sont pas formés à la prise en charge de handicaps psychiques parfois lourds ». Les deux professionnels de la protection de l'enfance déplorent que les MECS et les ITEP se renvoient la balle pour accueillir ces enfants.

Du bricolage au quotidien

À Bordeaux, la MECS Godard Saint-Ferdinand accueille 116 enfants et jeunes de 5 à 21 ans, dont environ 20 % relèvent du médico-social ou du sanitaire, c'est-à-dire de la psychiatrie. Pierre Magrin, son directeur, confirme qu'il y a jusqu'à trois ans d'attente en Gironde pour une place en IME :

« Les MECS ont toujours été le secteur qui accueille les enfants [placés par l'ASE] quand il n'y a plus de place nulle part. Et ce, tout en trouvant un équilibre dans le groupe qui soit vivable. »

Quant aux jeunes qui n'ont pas de place : « On bricole, on a des éducateurs scolaires qui font de l'aide aux devoirs, qui mettent en place des activités mais ils ne sont pas formés pour faire l'école ni suivre le programme », précise le directeur.

David Tourenne, directeur du SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) Pro de Libourne et de l'IME de Lussac, souscrit totalement à [la tribune signée par Jean-Luc Gleyze](#) :

« Objectivement nos budgets ne sont pas en baisse mais il faudrait mettre plus d'argent sur la table pour mieux répondre aux besoins et être à la hauteur des ambitions affichées par l'État. »



David Tourenne, directeur du SESSAD Pro de Libourne et de l'IME de Lussac, souscrit totalement à la tribune signée par Jean-Luc Gleyze (CB/Rue89 Bordeaux)

Le professionnel – à l'instar de Bénédicte Motte de l'ARS Nouvelle-Aquitaine – plaide pour une multiplication des équipes mobiles qui peuvent contribuer à « la montée en compétences des assistants familiaux [les familles d'accueil, NDLR] en leur donnant les clés pour mieux s'occuper des enfants atteints de troubles du spectre autistique ».

Manque de moyens

Stéphane, 36 ans, a été placé en famille d'accueil à 4 ans, à Lesparre. Il fréquente aujourd'hui l'[Adepape 33](#) (Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance). Après plusieurs années dans la même famille d'accueil, il a passé sept ans à la MECS Saint-Joseph de Blanquefort, gérée par Les Apprentis d'Auteuil :

« Je leur dois beaucoup. J'y suis resté jusqu'à mes 21 ans puis j'ai bénéficié d'un dispositif d'appartement semi-autonome, dans le cadre d'un contrat jeune majeur. J'ai ensuite été pris en charge par [Passerelles Montalier](#) et le SAVS, Service d'aide à la vie sociale. »

Le trentenaire, sous curatelle, a le statut de travailleur handicapé. Il souffre de troubles psychiques depuis l'enfance : « Les relations sociales étaient très compliquées même si là, ça va mieux. »



Stéphane, 36 ans (à droite) est un ancien enfant de l'ASE. Ici, dans les locaux de l'Adapei 33, à Bordeaux (CB/Rue89 Bordeaux)

Stéphane estime que son handicap a plutôt été bien pris en charge dans sa jeunesse mais déplore le manque de moyens alloués au handicap aujourd'hui. Et le fait que de nombreux jeunes accueillis en MECS relèvent davantage du médico-social (financé par l'État) que de la protection de l'enfance (financée par le Département).

La double peine

Julie Millot préside la section locale du Bassin d'Arcachon de [l'Adapei 33](#), association de parents d'enfants en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec autisme. Mère d'Arthur, 12 ans, diagnostiqué autiste à 5 ans (et souffrant de plusieurs malformations digestives et respiratoires), elle confirme le parcours du combattant des parents pour la prise en charge de leurs enfants handicapés.

« Mon fils n'a vraiment commencé l'école qu'à 5 ans lorsque nous avons eu, non sans mal, une place en Unité d'enseignement maternelle autisme, à Arcachon. À l'époque, Arthur ne parlait pas, il n'était pas propre ni autonome au niveau des repas. Puis, il a été en classe en Ulis au Teich mais ça a été un échec car il n'y avait pas d'enseignant référent autisme. »

La mère de famille mobilise alors d'autres parents pour créer une Unité d'enseignement élémentaire autisme à Arcachon dans l'école des Mouettes, gérée par l'Institut Don Bosco : « On accueille 10 enfants autistes pour la troisième année d'activité. »



Julie Millot, présidente de la section arcachonnaise de l'Adapei 33, avec son fils, Arthur, 12 ans, diagnostiqué autiste à 5 ans (JM/Adapei 33)

Julie Millot déplore elle aussi les limites de l'inclusion :

« C'est la double peine pour nos enfants car ils sont porteurs d'un handicap et on leur demande d'avancer aussi vite que les autres. L'année prochaine, Arthur doit entrer au collège alors qu'il n'a pas fait son CM1 ni son CM2... »

L'Adapei 33 accepte toutefois de reprendre en charge son fils dans l'Unité d'enseignement externalisé du collège de Biganos, à temps complet. Un soulagement :

« Il faut sans cesse se battre pour un accompagnement, des places. Aujourd'hui, il faut neuf mois pour instruire un dossier à la MDPH ! Et l'État veut réduire de moitié le nombre de places en IME, pour inclure davantage en milieu ordinaire... ! »

Selon Julie Millot, malgré l'explosion démographique en Gironde, l'ARS n'accorde pas plus de financements aux établissements médico-sociaux qui « fonctionnent à moyens constants depuis cinq ans ».

Une rencontre avec la secrétaire d'État

La publication de la tribune dans Le Monde, dénonçant les promesses non tenues d'Emmanuel Macron en matière de protection de l'enfance, avait pour objectif de faire réagir l'État. Jean-Luc Gleyze et ses cosignataires ont obtenu un rendez-vous avec la secrétaire d'État chargée de l'enfance, Charlotte Caubel. « Nous lui avons demandé un plan d'urgence avec des services continus 24/24 et 7/7 pour accueillir les enfants et un décroisement des prises en charge pour davantage de lieux d'accueil spécifiques. »